

Gérer ses pratiques culturales avec Mes Parcelles.

Mes Parcelles est un outil internet qui permet aux agriculteurs et aux éleveurs de prévoir et d'enregistrer leurs pratiques culturales dans le respect de la réglementation. Rencontre avec **Éric Paillé**, éleveur laitier à Lougratte, abonné depuis 3 ans à Mes Parcelles.

Comment se sont passées la découverte et la prise en main de Mes Parcelles ?

Je cherchais un outil pour m'aider à tenir mon registre phytosanitaire et être prêt en cas de contrôle. J'ai découvert Mes Parcelles lors d'une réunion d'information organisée par la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne, à Sainte-Livrade. J'ai suivi gratuitement une formation de deux jours avec un conseiller agricole. Au début c'était un peu difficile : on dessine les îlots et parcelles de notre exploitation, on pose des jalons...avec des outils cartographiques que je n'ai pas l'habitude d'utiliser. La deuxième journée porte sur la saisie des interventions.

Qu'attendiez-vous de l'outil ?

Je voulais principalement être en conformité avec la législation et surtout avec le registre phytosanitaire. Je recherchais la sécurité.

Est-ce que Mes Parcelles a répondu à vos attentes ?

Oui, je peux éditer mes documents réglementaires à tout moment et la saisie en ligne permet la conservation de mes données sur un serveur. Si mon ordinateur tombe en panne, je ne perds pas mes informations.

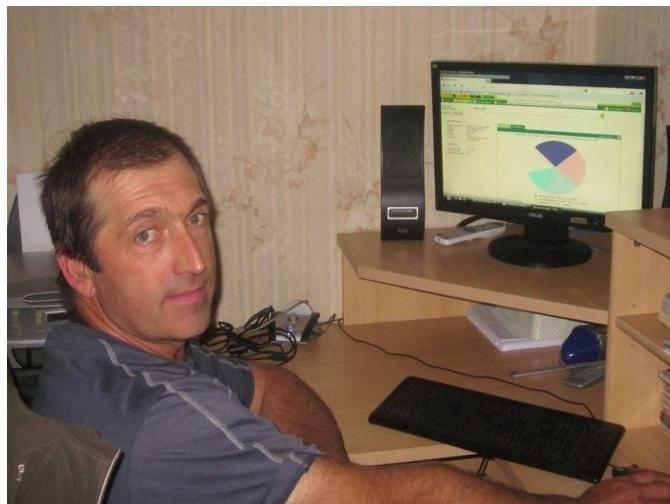
Pourquoi avoir choisi le module fertilisation alors que vous n'êtes pas en zone vulnérable ?

Le module fertilisation me permet d'être moins assisté par les techniciens, d'être plus autonome. Je fixe un objectif de rendement et Mes Parcelles me propose une dose à apporter. Avec cela, je peux estimer rapidement les quantités d'engrais que je dois commander.

Pour vous quel est le « plus » de Mes Parcelles ?

Son atout est la partie consultation. Ce qui est intéressant c'est d'une année sur l'autre on peut comparer ce qu'on a fait ou pas fait. Pour la fertilisation, à tout moment je sais combien j'ai apporté d'azote, il me suffit de consulter la synthèse et je sais ce que j'ai fait et à quelle date.

Pour donner un autre exemple lors d'un contrôle phyto j'ai pu présenter au contrôleur la liste des



traitements réalisés, la synthèse était claire et conforme aux attentes du contrôleur.

Que pensez-vous de l'accompagnement à l'utilisation de Mes Parcelles ?

J'apprécie les lettres d'information mais surtout les formations de perfectionnement qui sont proposées : on peut ainsi bien prendre en main les nouveautés de l'outil.

Après 3 ans d'utilisation quel bilan dressez-vous ?

Mes Parcelles m'a permis d'être plus autonome et m'aide vraiment pour le suivi et l'historique de mes pratiques. Je gagne du temps : il me faut 5 minutes pour faire ma télé-déclaration PAC. Maintenant que je maîtrise bien la saisie des interventions et la fertilisation je souhaite aller plus loin dans l'outil et utiliser le module économique pour gérer mes stocks et sortir des marges par cultures.

Renseignements, date démo, formation, tarifs :

Chambre d'Agriculture Lot-et-Garonne – Hélène Rouffaud
au 05 53 77 83 11 ou par mail : mesparcelles@lot-et-garonne.chambagri.fr